

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 16/12/2022 - 09:49

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Ville de Sens, 100 rue de la république, F - 89100 SENS, Tél : +33 386956751, courriel : marchespublics@grand-senonais.fr

Code NUTS : FRC14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-sens.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum->

[bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=649094&orgAcronyme=e9m](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=649094&orgAcronyme=e9m)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://marches.ternum->

[bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=649094&orgAcronyme=e9m](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=649094&orgAcronyme=e9m),

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Prestation pour la fourniture et la pose d'une aire de jeux pour enfants Parc du Clos le Roi à Sens

Numéro de référence :

S22003

II.1.2) Code CPV principal : 43325000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : Prestations pour la fourniture et la pose d'une aire de jeux pour enfants au Parc du Clos le Roi à Sens

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

43325000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC14

II.2.4) Description des prestations : La ville de Sens souhaite procéder à des travaux d'aménagement du square Clos le Roi. Ces travaux concerneront notamment la réalisation d'aménagement paysagers et de mise en place de mobilier, mais également la réalisation d'un skatepark en béton ainsi que la réalisation d'un terrain de basket.

Il est également envisagé d'intégrer à ce nouvel espace plusieurs structures de jeux qui devront parfaitement s'intégrer dans le projet global. Ceux-ci seront destinés aux enfants de plus de 2 ans et aux adolescents de moins de 15 ans.

Ces structures seront implantées sur une emprise de 650 m², de forme irrégulière, avec des dénivelés, sur une dalle de béton recouverte d'un sol souple caoutchouc de sécurité et de propreté.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 4

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Dans le cadre du présent marché, la collectivité s'autorise à apporter des modifications en cas de nécessité de façon unilatérale ou bilatérale en fonction de la nature de la modification conformément aux articles L.2194-1 et R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la Commande publique.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Qualification de l'entreprise à réaliser la prestation au vu de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose.

3 références de prestations (fourniture et pose) d'aire de jeux de nature et d'importance comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Afin de promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, la collectivité a décidé de faire application des dispositions des articles L.2112-2 et L.2112-3 du Code de la Commande publique en incluant une clause sociale d'insertion dont l'exécution est obligatoire. Ainsi, les prestataires retenus doivent réaliser dans le cadre de l'exécution du présent marché une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Pour autant qu'ils respectent le nombre d'heures minimum stipulé à l'acte d'engagement, les titulaires disposent d'une totale liberté dans la

mise en œuvre de leurs obligations contractuelles.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier.

IV.1.5) Informations sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 11/01/2023 à 16 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

La présente procédure est passée sous la forme d'un appel d'offres ouvert à procédure avec négociation par application des articles L.2124-3 et R.2161-2 à R.2161-20 du Code de la Commande Publique.

Une phase de négociation sera ainsi effectuée avec les 5 candidats dont les offres seront les mieux classées à l'issue d'une première analyse faite sur la base des critères énoncés par le présent Règlement de Consultation.

Cette négociation sera effectuée en présentiel sous la forme d'une « audition-négociation ».

Les candidats présenteront leurs projets, les évolutions qu'ils proposent (équipements pour chaque structure, ...), leurs méthodologies et les moyens mis à disposition pour l'exécution du marché, leurs garanties, le calendrier sur lequel ils s'engagent afin de respecter celui de l'opération globale, ...

Conformément à l'article R.2161-8 du Code de la Commande Publique, la négociation pourra se dérouler en phases successives.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon, Tél : +33 380739100, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon, 1 boulevard Vivier Merle, F - 69443 Lyon cedex 03, Tél : +33 426992833, courriel : ara.ccira@direccte.gouv

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours précontractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-1 et suivants du code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché.

Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 16 décembre 2022

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3926664**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

JOUE Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

Marchés Online Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Service Achats et Marchés Publics
Ville de Sens 100 rue de la République BP809
89108 - Sens cedex

Adresse d'expédition :

-